

Provins,



**Lycée Polyvalent
Thibaut de Champagne**



3 Rue du Collège
77160 PROVINS

Mèl :

ce.0770942f@ac-creteil.fr

Tél :

01.64.00.33.33

Fax :

01.64.00.45.37

Site internet :

lyceethibautdechampagne.com

Madame la Sous- préfète,
Monsieur le président du conseil Départemental de Seine et Marne,
Monsieur le conseiller départemental,
Mesdames et Messieurs les maires et maires adjoints,
Mesdames et messieurs les représentants des communautés de communes,
Mesdames et Messieurs les représentants élus au Conseil d'administration du lycée,
Mesdames et Messieurs les délégués des élèves,
Monsieur le président de l'association des anciens élèves du lycée Thibaut de Champagne,
Mmes et Mrs les enseignants et personnels du Lycée,
Chers collègues,
Chers élèves,
Chers Madame et M. Ravat ,
Chers Mme et M. Bellot,
Cher M. Charles ,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous nous retrouvons réunis aujourd'hui autour d'une belle histoire, comme la vie en réserve quelques-unes dans nos parcours professionnels et dans l'éducation nationale en particulier:

j'ai reçu en janvier une lettre dont voici quelques lignes:

"Je fus élève de 1958 à 1960 puis maître d'internat et professeur remplaçant en langue allemande et en sciences naturelles dans votre lycée que l'on appelait à l'époque "collège".

Aujourd'hui après une carrière dans l'enseignement comme professeur et 25 ans de maire, l'idée m'est venue de faire un don à votre lycée [plusieurs milliers d'euros] Ce don que l'on pourrait appeler prix CHEVASSU (principal en 1958) RAVAT (intendant) BELLOT (professeur de physique) qui devinrent des personnes clés qui eurent un rôle prépondérant dans ma vie de jeune adulte...Sans eux je ne serais jamais devenu le premier magistrat de la commune ni professeur. Ce don serait synonyme de reconnaissance, respect, amitié..." « je reçus en 1959 le prix de camaraderie...une piste ? encore merci »

Vous comprendrez qu'un tel courrier mérite une attention particulière.

Nous avons tous été marqués par des enseignants qui ont su nous faire confiance, nous encourager, croire en nos capacités....

Cette belle histoire de notre ancien élève qui revient vers son établissement près de 60 ans après l'avoir quitté, doit pouvoir, au-delà de tout l'intérêt qu'elle revêt pour chacun, être transposée pour nos élèves qui peuvent parfois douter de ce que font leurs enseignants... pour leur bien...

C'est la reconnaissance de son vivant d'un ancien élève à son établissement et à ses enseignants qui ont su se mobiliser pour sa réussite!

Comment répondre au mieux aux attentes de M. Charles ? Comment faire le lien entre l'histoire et l'avenir ?

J'ai proposé au Conseil d'administration et à M. Charles deux dispositions qui ont fait l'unanimité :

1°) Le don de M. Charles sera mis à disposition des élèves avec une somme de 500€ par an qui sera consacrée à l'amélioration de leur cadre de vie. Chaque année et ce pendant dix ans au moins pour que vive ce don dans la durée, les élèves pourront déposer un projet et la somme déléguée pourra permettre d'investir pour tous les élèves... Le don sera bloqué sur une ligne comptable reconduite chaque année.

Le prix de camaraderie que M. Charles reçut en 1959 trouve donc son prolongement naturel en 2015 et se poursuivra année après année jusqu'en 2025 au moins.

2°) Nous créons le prix de la citoyenneté « CHEVASSU, RAVAT, BELLOT » .

Chaque année, ce prix récompensera à l'interne les élèves qui se seront illustrés par une attitude citoyenne remarquable.

Un jury composé par un membre du conseil d'administration représentant les parents d'élèves, les élus, les élèves, les enseignants, les personnels non enseignants, la vie scolaire, l'intendance, la direction, étudiera les raisons qui motiveraient l'octroi du prix aux différents nominés.

Le jury attribuera, au regard des éléments mis à sa disposition, trois prix de la citoyenneté « Chevassu, Ravat, Bellot » qui seront décernés officiellement au moment de la soirée de cérémonie de remise des diplômes au mois de novembre.

Au regard de l'actualité qui a marqué dramatiquement le mois de janvier 2015, en fonction de ce que souhaitait M. Charles : « *Ce don serait synonyme de reconnaissance, respect, amitié...* »

au regard de ce que Messieurs « Chevassu, Ravat, Bellot » ont représenté pour notre établissement, leur investissement au quotidien pour la réussite de leurs élèves dans le respect des valeurs de la République, nous voulions rendre à travers ce prix, hommage à nos illustres prédécesseurs mais également hommage à ce que sont nos élèves dans leur immense majorité.

Je peux d'ores et déjà vous informer officiellement que trois élèves (de seconde et de terminale) sont nominés pour le prix de la citoyenneté « Chevassu , Ravat, Bellot » 2014/2015 en raison de leur comportement particulièrement remarquable.

M. Charles, à qui je vais laisser la parole afin qu'il puisse nous expliquer son geste, a prouvé à plus d'un titre que celles et ceux qui avaient cru en ses capacités et ses compétences avaient eu raison de lui accorder leur confiance.

Aujourd'hui, près de soixante années plus tard, nous délivrons à chacun de nos élèves par l'intermédiaire de leurs délégués réunis à l'occasion de cette cérémonie ce même message d'espoir, de confiance en leurs capacités, de réussite toujours possible et accessible grâce au travail et à l'investissement personnel.

Nous marquons également notre volonté que chacun puisse faire vivre les valeurs citoyennes qui nous animent et en particulier les valeurs de la République qui nous unit.

Le proviseur

Eric Mansencal